Questionnaire de Sensibilisation au Bon Usage des AVK dans les Services de Soins des Etablissements de Santé (EDS)

Contexte :

Malgré les recommandations de l'AFSsAPS sur le bon usage des AVK en 2001, la mise à jour réalisée en 2004 et les résultats de l'étude ENEIS de 2005 la iatrogénie due aux AVK est constante : les antivitamines K sont toujours au premier rang des médicaments provoquant des effets indésirables conduisant à une hospitalisation - résultats de l'étude EMIR, Effets Indésirables des Médicaments, Incidences et Risques, menée en 2007.
Le Comité Régional du Médicament et des Dispositifs Médicaux de Bretagne souhaite promouvoir et renforcer le Bon Usage des AVK par l'utilisation d'outils pratiques. Ceux-ci sont proposés à tous les Etablissements de Santé publiques et privés dans le cadre du contrat de Bon Usage des médicaments signé avec l'Agence Régionale de l'Hospitalisation.

Objet :

Ce questionnaire est destiné à générer des discussions entre les différents professionnels de santé (médecins, pharmaciens, infirmières et biologistes) à propos des antivitamines K (AVK), dans toutes les unités de soins de l'établissement où ces médicaments sont utilisés.
Les questions sont basées sur les dysfonctionnements faisant obstacles au Bon Usage. Le questionnaire est organisé par thèmes et doit permettre de souligner les points d'amélioration dans le service pour chaque thème
Il s'agit d'une trame non directive. Ce questionnaire cible l'organisation dans les services autour des anticoagulants et non pas les personnes. Il est important de pouvoir en discuter dans le service, en groupe pluridisciplinaire et librement.

Mode d'emploi :

Ce questionnaire, composé de 6 questions, est destiné à être proposé au personnel du service lors d'une réunion collective.
La discussion, lors de chaque question posée, sera pilotée par un des membres de la délégation d'établissement responsable du bon usage des AVK. La délégation, constituée de professionnels de terrain est chargée de relayer les outils de cette action dans les services, de définir un plan d'amélioration des pratiques dans l'établissement et enfin d'assurer son déploiement et son suivi.
En page 2 se trouvent deux tableaux : le premier permet d'apprécier la participation des professionnels du service à la réunion collective et le second synthétise les propositions d'amélioration pour le Bon Usage à dégager au terme du remplissage du questionnaire.
Pour chaque question les remarques de chacun des participants sont à prendre en compte.
Le questionnaire est à conserver au sein du service. La page 2 est à transmettre à la délégation d'établissement référente AVK. Les choix retenus en terme d'axes de travail dans le service seront répertoriés au même titre que les choix retenus dans les autres services et cela afin de définir un plan global d'amélioration des pratiques dans l'établissement.

Contact : Stéphanie Ménard, pharmacienne chargée de mission, au Centre Régional d'Information sur le Médicament (CRIM) - CHU Rennes Hôtel Dieu CS 26419 2 rue de l'hôtel Dieu 35064 Rennes cedex France Demande de renseignements : ☎ 02.99.87.34.07 fax 02.99.87.34.08
stephanie.menard@chu-rennes.fr

Date de la réunion					
Service :					
Délégué(s) AVK d'établissement :					
Participants :	**Prescripteurs**	**Infirmières**	**Biologistes**	**Pharmaciens**	**Autres**

Propositions d'amélioration du Bon Usage des AVK:

Axes de travail	**1-**	**2-**	**3-**
A faire			
Qui ?			
Quand ?			
Comment			

Questionnaire de Sensibilisation au Bon Usage des AVK dans les Services de Soins des Etablissements de Santé (EDS)

A. Les anticoagulants sont la 1ère cause médicamenteuse d'évènements indésirables liés aux soins.

En cas d'événements indésirables liés aux AVK dans le service : Quelle en était leur nature ? Leur cause ? Leur conséquence ? Comment a-t-on réagi ? Quelles conclusions en a-t-on tiré ?
A votre avis l'organisation du service est-elle adaptée à la prévention de tels types d'événements indésirables liés aux médicamenteux? Les réactions appropriées sont-elles définies ?

Le service a-t-il connaissance de cas d'évènements indésirables liés aux AVK dans l'établissement? La procédure de déclaration, si elle existe, est-elle utilisée ?

B. Le service est capable de réagir devant les INR hors cible.

Réaliser un schéma faisant intervenir les différents professionnels de santé lorsqu'un INR est hors cible thérapeutique en précisant les délais d'actions et les actions entreprises. *Quel suivi est mis en place pour les INR hors cible thérapeutique dans l'immédiat et à distance?*

Contact : Stéphanie Ménard, pharmacienne chargée de mission, au Centre Régional d'Information sur le Médicament (CRIM) - CHU Rennes Hôtel Dieu CS 26419 2 rue de l'hôtel Dieu 35064 Rennes cedex France Demande de renseignements : ☎ 02.99.87.34.07 fax 02.99.87.34.08
stephanie.menard@chu-rennes.fr

C. Les facteurs liés à l'organisation et la répartition des tâches sont à l'origine des causes d'erreurs les plus fréquentes en établissement de santé.

Est-ce qu'il y a des protocoles sur les AVK ? Sont-ils connus par tous ceux qui doivent les utiliser (notamment lors du turn-over du personnel) ? Sont-ils facilement accessibles ? *Sont-ils à jour ? Pratiques ? Précisent-ils suffisamment d'aspects importants de l'utilisation des AVK ? Parmi les causes de mauvais usage des AVK dans votre service, combien sont liées à l'absence de protocoles ?*

D. Les interactions médicamenteuses sont une autre source d'événements indésirables

L'introduction d'un nouveau médicament fait-elle l'objet d'une analyse pharmaceutique systématique de l'ordonnance ? Le suivi de l'INR est-il rapproché dans ce cas ? L'ordonnance précise-t-elle l'INR cible ? *Le pharmacien est-il tenu au courant de l'évolution de l'INR et le biologiste est-il averti de l'introduction d'un nouveau médicament ?*

E. La sensibilisation des professionnels contribue à responsabiliser chacun.

Des formations spécifiques sur les anticoagulants sont-elles proposées aux professionnels de santé (médecins, infirmières, biologistes et pharmaciens) ? *Le Bon Usage des AVK fait-il partie des priorités du service ?* *Est-il facile de s'exprimer dans le service sur des questions concernant le bon usage des AVK ?*

F. 40 % des patients ne connaissent pas les signes d'alerte de surdosage.

Discuter de l'éducation thérapeutique des patients sous AVK dans le service. Est-elle effectuée ? Qui l'effectue? Méthode utilisée ? Remise d'un carnet ? Qualité des prescriptions de sortie ?...